

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
UNIVERSITE D'EBOLOWA
RECTORAT
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET DE
LA COOPERATION
DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT ET DU PERSONNEL
ENSEIGNANT
SERVICE DU SUIVI DU PERSONNEL ENSEIGNANT



REPUBLIC OF CAMEROON
MINISTRY OF HIGHER EDUCATION
THE UNIVERSITY OF EBOLOWA
RECTOR'S OFFICE
GENERAL SECRETARY
OFFICE OF ACADEMIC AFFAIRS
AND COOPERATION
DIVISION OF TEACHING AND TEACHING STAFF
TEACHING STAFF SERVICE

33-00025

N°...../UE/VREPDTIC/DAAC/DEPE/SSPE

Ebolowa, le 09 MARS 2023

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE
N°...../23/UBE/VREPDTIC/SG/DAAC/DEPE/SSPE PORTANT APPEL A
CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE QUARANTE CINQ (45)
ENSEIGNANTS A L'UNIVERSITE D'EBOLOWA

Conformément aux Très Hautes Instructions du **Président de la République, Chef de l'Etat**, et faisant suite au communiqué n°001/SG/PM du 02 MARS 2023 portant autorisation d'ouverture des postes dans les trois Universités d'Etat nouvellement créées de Bertoua, Ebolowa et Garoua, le Recteur de l'Université d'Ebolowa porte à la connaissance du public que **QUARANTE CINQ (45) POSTES** sont ouverts pour le recrutement d'enseignants dans les établissements de l'Université d'Ebolowa au titre de l'exercice 2023, aux personnes de nationalité camerounaise, âgées au plus de 45 ans révolus au 1^{er} octobre 2023 et titulaires du Doctorat ou du Ph/D.

Lesdits postes sont répartis ainsi qu'il suit :

I- FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES (FSJP) : 05 POSTES

A- DROIT DES AFFAIRES ET DE L'ENTREPRISE : 1

B- DROIT PUBLIC: 1

C- ENGLISH LAW: 1

D- SCIENCE POLITIQUE: 1

II- FACULTE DES SCIENCES : 14 POSTES

A- SCIENCES BIOLOGIQUES APPLIQUEES A L'AGRICULTURE (Zootechnie) : 01

B- CHIMIE (Chimie industrielle) : 01

C- GEOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT (Pétrologie et Géotechnique) : 01 ; (Géologie minière) : 01

- D- INFORMATIQUE (Développement logiciel) : 01 ; (Réseaux et télécommunications) : 01
- E- PHYSIQUE (Systèmes électrique et énergie) : 01 ; (Système électronique et rayonnement) : 1 ; (Informatique industrielle) : 01
- F- SCIENCES BIOMEDICALES ET MEDICO-SANITAIRES (Médecin biologiste) : 01 ; (Biologie clinique) : 01
- G- BIOTECHNOLOGIE ET PHARMACOGNOSIE (Biotechnologie alimentaire) : 01 ; (Phytothérapie) : 01
- H- RECHERCHE OPERATIONNELLE ET STATISTIQUES APPLIQUEES (Optimisation dans les réseaux) : 01

III- FACULTE DE MEDECINE ET DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES : 13 POSTES

- A- CHIRURGIE ET SPECIALITES (Chirurgie générale) : 01 ; (ORL) : 01 ; (Anesthésie-Réanimation) : 01
- B- GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE ET REPRODUCTION HUMAINE (Gynécologie-Obstétrique) : 01
- C- MEDECINE INTERNE ET SPECIALITES (Médecine interne) : 01
- D- PEDIATRIE ET SPECIALITE (Pédiatrie) : 01
- E- ODONTO-STOMATOLOGIE (Odonto-Stomatologie) : 01
- F- SCIENCES BIOLOGIQUES (Physiologie) : 01 ; (Biochimie) : 01
- G- SCIENCES INFIRMIERES ET MEDICO-SANITAIRES (Soins infirmiers et sciences médico-sanitaires) : 01
- H- SCIENCES PHARMACEUTIQUES (Pharmacologie et Toxicologie) : 01 ; (Pharmacie+ Chimie pharmaceutique) : 01 ; (Environnement du médicament) : 01

IV- INSTITUT SUPERIEUR D'AGRICULTURE, DU BOIS, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT : 09 POSTES

- A- HYDRAULIQUE, SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EAU (Hydrolique, Hydrogéologie et géotechnique) : 01
- B- SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT (Ecologie et conservation de la faune) : 01
- C- ENERGIES RENOUVELABLES ET PERFORMANCES ENERGETIQUES (Energie et environnement, option solaire) : 01
- D- METEOROLOGIE ET CLIMATOLOGIE (Météorologie) : 01
- E- GENIE DE L'HABITAT (Architecture) : 01
- F- SCIENCES FONDAMENTALES DE BASE ET APPLIQUEES (Analyses, sciences fondamentales) : 01
- G- AGRICULTURE, ELEVAGE ET SCIENCES (Ingénieur halicute) : 01

H- ECONOMIE, SOCIOLOGIE RURALE ET VULGARISATION AGRICOLE (Spécialiste en économie et sociologie rurales) : 01

I- FORESTERIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU BOIS (Génie du bois, transformation, conception des produits d'ingénierie du bois) : 01

V- ECOLE NORMALE SUPERIEURE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE : 04 POSTES

A- GENIE ELECTRIQUE (Electrotechnique) : 01

B- MAINTENANCE (Maintenance industrielle des systèmes électroniques) : 01

C- GENIE MECANIQUE (Construction Mécanique) : 01

D- GENIE CIVIL (Génie civil) : 01

DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats résidant sur le territoire national déposeront leurs dossiers à l'Université d'Ebolowa, Service du Courrier au plus tard le 26 mai 2023, délai de rigueur.

Les candidats résidant à l'étranger déposeront leurs dossiers dans les Missions Diplomatiques et les Postes Consulaires, au plus tard le 19 mai 2023 délai de rigueur.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

1. Une demande timbrée datant de moins de trois (03) mois, adressée à Monsieur le Recteur de l'Université d'Ebolowa ;
2. Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois mois (03) mois ;
3. Un curriculum vitae détaillé et signé ;
4. Les photocopies certifiées conformes de tous les diplômes obtenus à partir du Baccalauréat ou du GCE Advanced Level ;
5. Un exemplaire de la thèse de Doctorat ou du Ph/D ;
6. Les copies des articles ou des tirés à part des éventuelles publications, le cas échéant ;
7. Un certificat médical datant de moins de trois (03) mois établi par un médecin du secteur de la santé publique ;
8. Quatre (04) photos d'identité 4X4 (en couleur) ;
9. Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité en cours de validité ;

10. Un extrait de bulletin n°3 du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
11. Une attestation de service en qualité d'enseignant permanent dans l'Université d'origine, dûment signée par une autorité compétente, pour les candidats aux grades de chargé de cours, Maître de Conférences et Professeur ;
12. Un certificat de nationalité et/ ou, s'agissant de candidats résidant à l'étranger, les photocopies du passeport et du permis de séjour certifiées par les services consulaires camerounais ;
13. Une attestation de présence effective dûment signée par une autorité compétente (exclusivement pour les candidats des filières médicales et biomédicales) ;
14. Une autorisation préalable du Ministre utilisateur ou du chef de l'administration d'attache pour les candidats des filières médicales et biomédicales ;
15. Une copie de la Carte Nationale d'Invalidité (pour les personnes handicapées) ;
16. Un engagement sur l'honneur portant sur : (i) l'authenticité des pièces présentées, (ii) la disponibilité effective du candidat et s'agissant des candidats résidant à l'étranger, (iii) l'inexistence de toute circonstance pouvant donner lieu à une double situation salariale.



LE RECTEUR

ETOA ETOA Jean Bosch